

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 25 (1937)
Heft: 105: Centenaire de l'installation de Vinet à l'académie de Lausanne

Artikel: Lettres de Vinet à Charles Scholl (avril et mai 1838)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRES DE VINET A CHARLES SCHOLL

(AVRIL ET MAI 1838)

Dans l'une des dernières pages de son livre : *La civilisation et la croyance* (1887), Charles Secrétan cite en note un important fragment d'une lettre de Vinet écrite cinquante ans plus tôt et qui devait justifier les audaces de son chapitre à lui sur la théologie. Cette lettre, d'une importance capitale pour qui veut connaître l'humilité presque malade de Vinet et porter un jugement sur l'évolution de sa pensée théologique, fait défaut dans le choix de *Lettres* de Vinet, publié en 1882 par Eugène Rambert et Charles Secrétan. Les éditeurs en connaissaient bien l'existence, mais ils n'avaient pu obtenir des héritiers du pasteur Scholl la communication de ce précieux document, qui fut peu après versé au dossier des papiers Vinet. Malgré la publication intégrale qui en fut faite, en octobre 1887, par le professeur Henri Lecoultre dans le *Chrétien évangélique* (t. XXX, p. 461-470), cette lettre a passé presque inaperçue. Il vaut donc la peine, semble-t-il, de la publier une seconde fois, en attendant l'édition complète de la correspondance de Vinet qu'il faut réclamer instamment.

Cette lettre, ou plutôt ces lettres — car il y en a deux — écrites par Vinet à Charles Scholl, son aîné de quatre ans, alors pasteur à Lausanne⁽¹⁾, font suite à une véritable « confession » — le mot est de lui — faite de vive voix. Voici ce qu'on lit dans l'agenda, à la date du 29 avril 1838 : « J'ai fait à Scholl une partie des communications que je comptais lui faire ». Et le 30 avril : « Achevé ma *confession* à Scholl ce matin... Ecrit à Scholl pour compléter ma *confession* ».

Vinet, qui était tombé malade en mars 1838 et qui venait de perdre sa fille Stéphanie, le 19 avril 1838, était encore à Veytaux, dans la maison des

(1) Cf. *Souvenirs de Charles Scholl*, par [Jayet], extraits du *Chrétien évangélique*. Lausanne, G. Bridel, 1869. La réponse de Scholl, datée du 12 juin, a été publiée par Lecoultre, à la suite des lettres de Vinet.

parents de sa femme. C'est de là qu'il écrit, le 30 avril 1838, six mois après son entrée en fonctions à l'Académie :

« Cher ami,

» Je n'ai rien *omis* d'essentiel dans les communications que vous m'avez permis de vous faire ; mais je n'ai point assez appuyé sur le fait le plus grave. Dans le moment solennel dont je vous ai parlé, lorsque j'ai cherché des ressources, je me suis trouvé vis-à-vis de rien ; les *réalités* dont j'ai si longtemps, si souvent manié les *idées* ne se sont pas plus présentées que si elles n'existaient pas ; vide parfait ; ténèbres visibles. Ce n'est point une de ces obscurités passagères que subit quelquefois, dans un tel moment, la foi des mieux croyants et des plus fervents ; ma terreur a été *sans surprise* ; j'ai senti que, n'ayant qu'une foi intellectuelle, je ne pouvais trouver à cet instant les trésors de la foi de cœur. Je ne veux pas dire par là que mon cœur, antérieurement, n'ait jamais été touché, intéressé ; il l'a été souvent ; mais jamais la vérité du salut par grâce, bien qu'adoptée par moi, n'a été une propriété de mon être, ne s'est identifiée avec lui ; et cela est si tristement vrai que, bien souvent, à la vue de l'allégresse que cette croyance répand dans la vie et dans les discours des chrétiens réels, je me suis senti en présence d'un phénomène étranger, qui quelquefois finissait par m'importuner.

» Il fallait dire cela pour vous avoir tout dit et pour porter le dernier coup à votre sensibilité d'ami. Je sens pourtant le besoin, le devoir d'ajouter que je crois avoir été préservé de l'hypocrisie. Je ne saurais dire si l'entraînement de l'émotion et de l'admiration n'a pas quelquefois porté mes paroles, mon accent au-delà de l'état *habituel* de mon âme ; mais quand j'ai été de sens rassis, du moins, j'ai toujours cherché à ne paraître que ce que j'étais — et souvent même à être bien connu à mon désavantage.

» Que votre visite, cher ami, m'aurait fait un plaisir complet, si je n'avais senti que je vous faisais de la peine ! Je vous en ai fait de plus d'une manière. Je vous ai rendu témoin et par conséquent victime de mon irritabilité, de mon esprit pointilleux et redresseur hors de propos, de ma pédanterie désobligeante. N'allez pas mettre cela sur le compte de mon état physique ; voyez-y du péché ; et reprenez-moi ; j'aimerai, je gagnerai à être repris par vous.

» Vous aurez sans doute exprimé à M. et M^{me} Forel toute notre reconnaissance pour cette bonne lettre et pour ces offres si généreuses.

J'ai trouvé un Virgile, que j'avais laissé ici.

» Adieu du fond du cœur.

30 avril 1838.

» Ah ! ce beau temps, qui vient quand vous partez ! Il fait déjà si doux que j'ai pu aller au jardin, où j'ai fait l'essai du soleil et l'épreuve de ma débilité. Les forces ne reviennent pas. Mais revenez, vous, revenez si vous pouvez ; cela vous fera du bien, et cette fois je vous laisserai l'âme en repos. »

Quelques jours plus tard, sur une réponse de Scholl, qui désirait prendre l'avis de leur ami commun, Georges Jayet, le rédacteur de la *Feuille religieuse*, Vinet prenait la plume pour écrire à Scholl une seconde lettre, beaucoup plus détaillée, que voici :

Du jardin (où je voudrais tant vous voir) et
de dessus mes genoux, qui me servent assez mal
de pupitre. 4 mai.

« Bien cher ami,

» Merci de votre promptitude à m'écrire, et de votre bonne lettre. Ne me faites une réponse définitive qu'à votre grand loisir et à votre plus entière commodité.

» Que vous communiquiez ou non la chose à J., je vous approuverai de tout. Mais je désire que ce ne soit pas en mon nom. Je n'ai voulu, personnellement, m'ouvrir, et je ne veux m'être ouvert *qu'à vous*. Du reste je comprends tout ce qu'a de précieux l'avis d'un homme aussi chrétien que notre ami, aussi consciencieux ; et la sévérité de principes qu'il joint à l'âme la plus affectueuse, serait un motif de plus. Mais, encore une fois, cher ami, c'est *vous* qui consultez, n'est-il pas vrai ? Je ne m'informerai pas si vous l'avez fait. Vous m'en informerez, si vous voulez.

» Vous dites que vous rendrez un compte fidèle. Oh ! je n'ai nul doute sur votre candeur, et je me fie à votre mémoire ; je ne crains que votre charité.

» Veuillez vous bien poser la question. Elle n'est pas de savoir ce qu'il y a à penser, à espérer de moi *individu*. Elle est de savoir si celui-là est propre à être professeur de théologie dans l'Académie de Lausanne,

» 1^o qui y est venu sans vraie vocation ; n'ayant cherché que plus de commodité pour vaquer aux intérêts de sa vie intérieure ; et n'ayant point dès lors éprouvé les symptômes d'une autre vocation.

» 2^o qui a reconnu qu'il est inconverti ; croyant par l'esprit à la chose essentielle, mais par l'esprit seulement ; n'en vivant *point* ; homme *naturel* en toutes choses, bonnes ou mauvaises ; chargé de péchés particuliers qui l'obligeraient à se croire perdu, quand tous les autres hommes lui sembleraient en sûreté, et n'ayant point été poussé par cette conviction à saisir avidement l'ancre du salut et à s'en réjouir. — Voulez-vous savoir ce que je suis ? et comprendre en même temps que j'ai été toujours inconverti et que pourtant j'ai été sincère (au moins que j'ai voulu l'être) ? Prenez dans mes *Essais* la critique de *Jocelyn*⁽¹⁾, ce que je dis de deux âmes concentriques. Vous me connaîtrez. — Quant à ce que j'ai éprouvé (et non pas pour la première fois) sur le seuil de l'éternité, je vous renvoie à ma dernière lettre.

» 3^o qui a sur plusieurs points, plus ou moins graves, notamment sur l'inspiration des Ecritures⁽²⁾, des vues très hétérodoxes, qui, je dois le dire, le sont

(1) *Études sur la littérature française au XIX^e siècle*, t. II, p. 20. — (2) Ceci est écrit deux ans avant la *Théopneustie* de Gaussen.

devenues toujours plus à mesure que j'ai étudié l'Écriture avec plus d'indépendance, de dépréoccupation et de candeur. Une réticence obstinée sur ce point et sur les autres, dans la position où je suis, c'est ce qu'à la longue il me serait impossible de supporter, et ce qui d'ailleurs, en principe, me paraît lâche, déloyal et absurde. — La profession de mes hérésies ne serait point en soi-même un mal, ce serait même un devoir, si j'étais en mesure de bâtir sur mes démolitions, et si je n'étais pas sûr de troubler et d'angoisser les jeunes esprits en pure perte ; j'ai la *conviction*, mais je n'ai ni la *science*, ni la force morale et physique qu'il faudrait pour entrer dans cette lice.

» N'est-il pas horriblement corrupteur et funeste de *conserver* une position fautive à tant d'égards ? Quant à l'avoir *acceptée*, cela n'est point si étonnant. Indépendamment comme je l'étais, *laïque* dans presque toute la force du terme, j'avais laissé mes idées se former d'après l'observation des faits ; depuis que je ne forçais plus mon esprit à croire telles et telles choses parce qu'*on* les croit, je gardais une *paix* légitime (je ne vous parle pas de la paix par excellence ; mais enfin ce ne sont *point* ces divergences qui m'auraient empêché de posséder cette vraie paix et d'être chrétien) ; mon tort et le sujet de ma douleur, c'est de n'avoir pas calculé la différence entre la position que je quittais et celle que j'allais occuper ; mon tort surtout, c'est de n'être pas descendu assez avant dans mon cœur et de n'avoir pas vu que, dans mon état spirituel, je ne devais être ni professeur ni pasteur, dussé-je même, dans cet état, convertir des âmes, ce qui est possible ; mon tort, c'est encore d'avoir cru que parce que ma décision était composée de toutes sortes de sacrifices (temporels, humains), cela constatait ma vocation.

» Aujourd'hui, vous le savez, aucun sacrifice ne m'effraiera pour rentrer dans le *vrai* et pour trouver un abri à mon âme, que la dissimulation (je ne dis pas la simulation, mais cela viendrait !) fatigue, corrompt et perd.

» J'espère que je ne vous affligerai plus de ce triste sujet. C'en est assez pour vous et pour moi. Si vous venez à Veytaux (et venez-y, je vous en prie, ne fût-ce qu'un jour, pour respirer cet air paradisiaque), nous parlerons d'autre chose. Je suis encore très faible, et inapte à peu près à tout ; mais ce beau temps, ce beau ciel, des souvenirs tristes mais tendres, ont adouci mon esprit, et vous me trouveriez moins méchant que l'autre jour.

» Adieu, très cher et très bon ami.

» V. »

En *post-scriptum*, on lit en marge de la première page :

« Je crains que vous ne fassiez (tout bon logicien que vous êtes) un raisonnement dont la conclusion déborde les prémisses : « la démarche » montre de la conscience, donc il a tort de s'accuser ; il a quelque envie » d'être chrétien, donc il est chrétien », et ainsi de suite. Posez-vous bien l'état de la question ».

Et en marge de la troisième page :

« Grand merci pour les livres et pour tout le reste. »